

La *Quebec Cartier Mining Company* a poursuivi les travaux de construction d'un aménagement sur la rivière Hart Jaune, aux sources de la rivière Manicouagane. La centrale, située à 27 milles en amont du Grand lac Manicouagane, sera achevée vers la fin de 1960 avec l'installation de trois groupes de 22,000 HP. chacun. L'énergie produite est destinée à la mine de la compagnie, à quelque dix milles de la centrale.

Ontario.—En 1959, de nouveaux aménagements hydro-électriques d'une puissance globale de 831,300 HP. ont été mis en service en Ontario; la plupart d'entre eux ont été installés par la Commission hydro-électrique de l'Ontario, qui est la plus importante entreprise productrice et distributrice d'énergie électrique au Canada. La Commission avait en chantier au cours de l'année cinq aménagements hydro-électriques. Les grands travaux ont été achevés à la centrale Robert H. Saunders—Saint-Laurent, avec l'addition de neuf groupes de 75,000 HP. chacun, ce qui a porté la puissance globale de la section canadienne de l'aménagement à 1,200,000 HP. en 16 groupes. La Commission a aussi achevé la construction de sa centrale de 60,000 HP. des chutes Silver, sur la rivière Kaministikwia, et a poursuivi l'aménagement d'autres emplacements de force hydraulique dans le nord de l'Ontario. Un cinquième groupe de 66,000 HP. a été installé à la centrale d'Abitibi Canyon, sur l'Abitibi, ce qui a porté la puissance installée de cette centrale à 330,000 HP. Les travaux se sont poursuivis aux chutes Red Rock, sur la rivière Mississagi, où les deux premiers groupes de 26,500 HP. chacun sont censés être mis en service vers la fin de 1960. Dans le nord ontarien, la puissance installée s'accroîtra davantage par la construction d'une centrale aux rapides Otter de la rivière Abitibi, où quatre groupes de 60,000 HP. chacun seront installés, l'addition d'au moins quatre autres groupes y étant aussi prévue; les deux premiers groupes sont censés être mis en service en 1961.

La Commission se propose de coordonner l'aménagement de ces ressources hydrauliques avec la construction de centrales thermo-électriques dans les régions de forte consommation. Elle projette de combiner la production de plusieurs centrales hydro-électriques à une station d'accumulation située dans le nord et de transmettre l'énergie aux centres de consommation situés dans le sud de la province sur une ligne de transport à super-tension, laquelle serait plus du double de la tension employée actuellement par la Commission. A cette fin, la Commission effectue des essais sur une ligne expérimentale à haute tension dans le voisinage de Coldwater, où l'on reproduit les conditions de transmission de l'énergie à des tensions de 400 à 600 kV.

La construction de centrales thermo-électriques se poursuit aussi avec vigueur. A la centrale Richard L. Hearn, de Toronto, la Commission a installé la première d'un groupe de quatre turbines à vapeur supplémentaires d'une puissance de 268,000 HP. chacune. Les trois autres turbines seront installées en 1960, alors que la centrale comprendra huit turbines d'une puissance globale de 1,608,000 HP. Dans le sud de l'Ontario, la puissance thermo-électrique sera accrue par l'installation de quatre groupes de 402,000 HP. à la centrale de Lakeview, près de Toronto. Selon les prévisions, l'installation d'un de ces groupes sera parachevée en 1961 et celle des trois autres, d'ici 1964. D'après les plans, la puissance globale de cette centrale atteindra 2,400,000 HP. A Fort William, on a poursuivi l'aménagement d'une centrale équipée d'une seule turbine à vapeur d'une puissance de 134,000 HP.; cependant, l'emplacement de la centrale est de nature à permettre, au besoin d'en porter la puissance globale à 1,340,000 HP.

La Commission est en train de construire, avec le concours de la société *Atomic Energy of Canada Limited* et de la *Canadian General Electric Company Limited*, une centrale nucléaire modèle de 26,800 HP. dont l'achèvement est prévu pour 1961, près de la centrale de Des Joachims, sur la rive ontarienne de l'Outaouais. En outre, plusieurs ingénieurs de la Commission ont été chargés de collaborer avec la Division des centrales nucléaires de la société *Atomic Energy of Canada Limited* aux travaux de génie en vue d'aménager une centrale nucléaire de 268,000 HP. sur la rive du lac Huron, entre Kincardine et Port Elgin. Dès qu'il sera établi qu'une telle centrale peut constituer une source satisfaisante d'énergie, il est entendu que la Commission fera l'acquisition de cette centrale à un prix qui lui permettra de produire de l'énergie à un coût comparable à celui de l'énergie d'autre provenance.